

Note pour le Chef du Département

Commission de coordination pour la  
présence de la Suisse à l'étranger

1. Sont membres de la Commission plusieurs organisations officielles (quatre départements fédéraux et la Chancellerie fédérale), des institutions semi-officielles (Pro Helvetia, Office national suisse du tourisme, Office suisse d'expansion commerciale, Société suisse de radiodiffusion et télévision, Fonds national de la recherche scientifique), plusieurs organisations privées (Union des Chambres de commerce suisses à l'étranger, Swissair, Association de la presse suisse).

La Commission a pour tâche principale d'assurer la cohésion entre toutes ces institutions afin que soient utilisés d'une manière aussi rationnelle que possible les moyens financiers et personnels disponibles.

2. La Commission, conformément à un désir qu'avait exprimé le Parlement, a établi des priorités géographiques et sectorielles.

C'est dans ce sens qu'elle va réaliser des programmes en Italie (semaines suisses, à Bari et à Bologne) où notre "image" mérite notre attention particulière. Une seconde priorité a été accordée aux pays arabes; des traductions, en arabe, de documents de nature diverse, sont en préparation.

Par ailleurs, la Commission se consacre à l'épineux problème de la distribution de films et à la création d'une documentation écrite, à caractère multidisciplinaire.

3. M. Willy Spühler, ancien Conseiller fédéral, est Président de la Commission. Son mandat arrive à échéance à la fin de cette année. Il faudra donc lui trouver un successeur. La loi stipule que le Président de la Commission doit être choisi en dehors de l'Administration fédérale. Il est de toute première importance de trouver un Président qui ait une autorité réelle. Il n'est pas facile de coordonner les milieux les plus divers, soucieux d'obtenir d'importantes subventions de la Caisse fédérale, mais jaloux de leur autonomie.

(Jaccard)